



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/L-automobiliste-et-le>

# L'automobiliste et le stationnement

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1985 - N° 835 - juin 1985 -

Date de mise en ligne : mercredi 11 mars 2009

Date de parution : juin 1985

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

M. Raoul Moreau, ancien président de la Société des autoroutes de Normandie, chargé par le Comité économique et social de l'Île-de-France d'étudier la circulation et le stationnement, a présenté le 28 février 1985 son rapport au C.E.S. qui a adopté 15 propositions draconiennes. La répression du stationnement anarchique va être renforcée : commandos mobiles de policiers, perches munies d'appareils à clavier électronique au lieu du carnet à souches, doublement des amendes pour stationnement gênant (de 150 à 300 F), sabots de Denver, accroissement des enlèvements et mises en fourrières puis fourrières par des entreprises privées (coût 600 à 700 F), pose de caméras aux carrefours et sur le périphérique pour traquer les brûleurs de feux rouges et les passionnés de l'accélérateur.

Le nombre de places de stationnement payant sera augmenté. Par contre les autorités déplorent que les parkings parisiens soient à moitié vides. La raison est très simple : tous les usagers ne peuvent se permettre de payer un parking journalier.

Le problème du stationnement est évident. Certains automobilistes sont d'une désinvolture et d'un manque de civisme inadmissibles. Le stationnement payant est donc une bonne mesure, comme la répression des cas véritablement excessifs d'infraction. Les chauffards doivent être aussi sévèrement punis.

Mais qui la faute ? La production automobile a toujours encouragé parce qu'elle représente un pan important de notre industrie. La publicité sollicite constamment les consommateurs, car il faut couler la production. Et quand la voiture est acquise, l'automobiliste est pressuré de toutes parts : assurance, vignette, hausse des carburants, réparations coûteuses en raison notamment du monopole et du prix excessif des pièces détachées et de certains abus, amendes pour stationnement. Alors que tout le système conduit à la prolifération du nombre de véhicules, on s'attend ensuite de les voir déferler sur Paris ! Les mesures qui vont entrer en vigueur ont sans doute pour but de dissuader les automobilistes d'entrer dans la capitale et de les encourager à utiliser les transports en commun. Mais, d'une part, il faudrait que ceux-ci puissent absorber ce surcroît de voyageurs, et quand on voit l'occupation des rames de métro aux heures d'affluence on peut en douter, et d'autre part, pour les habitants de grande banlieue obligés d'utiliser leur véhicule pour venir travailler à Paris, il faudrait qu'il y ait aux portes de la capitale ou de la proche banlieue, de grands parkings gratuits.

Les automobilistes ne sont donc pas les seuls responsables de cette situation explosive qui risque de paralyser rapidement la circulation parisienne et de la proche banlieue. Les autorités ont leur part de responsabilité en n'ayant pas fait accompagner la production automobile des parkings gratuits ou peu coûteux correspondants et en n'ayant pas développé suffisamment l'importance et l'attrait des transports en commun. Sans doute des efforts ont été accomplis prolongements ayant eu pour conséquence l'afflux de nouveaux voyageurs provoquant ainsi une surcharge et une compression excessive aux heures d'affluence.

On peut espérer qu'aucun Comité des usagers n'ait été formé afin de recueillir leurs critiques et suggestions sur le développement, l'amélioration et l'accroissement de la sécurité de ces transports collectifs.

Il est vrai que les décideurs empruntent rarement ceux-ci, et deviennent rapidement d'une voiture de fonction et d'emplacements réservés, ce qui leur évite aussi les tracasseries du stationnement !